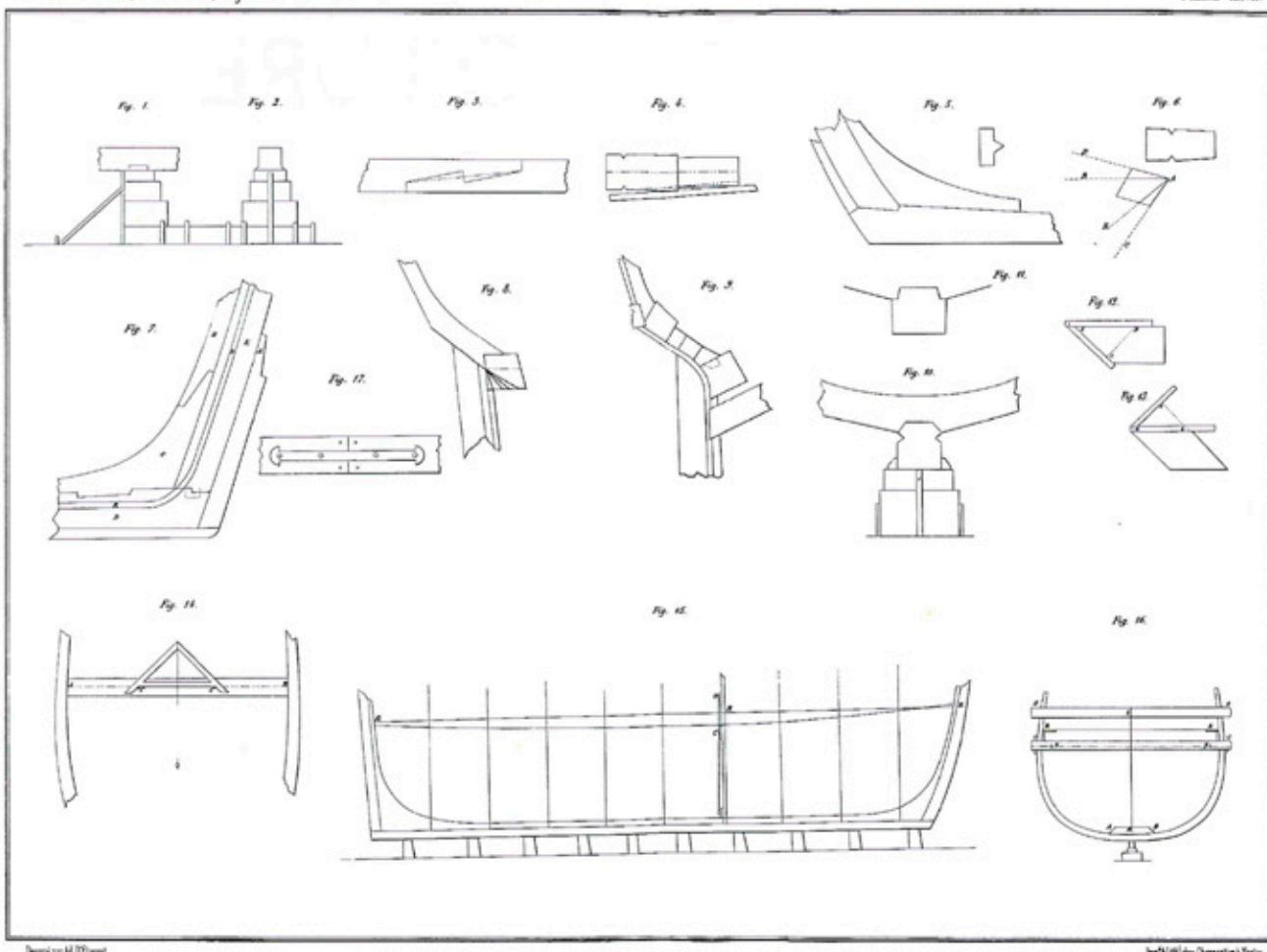


TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARCHITECTURE NAVALE

AD. D'ÉTROYAT. Architecture navale, 3^e partie.

Planche XXVII.



Dessin par M. D'Estroyat.

Imp. M. Courcier et Cie.

— 30 —

La courbe de liaison, destinée à suppléer à la pénurie du bois, est une forte pièce aux branches étendues. L'une de ces branches s'applique contre la quille, l'autre contre l'étrave. On y pratiquait souvent des entailles à crochet. Sa branche supérieure se raccorde avec le bas de la contre-étrave, soit bout à bout, soit au sens d'un écart. La contre-quille s'arrête à sa branche inférieure.

Le contre-étrave est adhérente au contour intérieur de l'étrave. Elle consolide cette partie de l'avant et repose sur ces faces planes les cotis internes des apôtres. Formée d'une ou de plusieurs pièces, elle doit, dans ce dernier cas, dérouler ses écarts de l'étrave et se chevaucher avec elle.

Sur la partie antérieure de l'étrave, vers le bas, est appliquée la gorgière. C'est la pièce destinée à diviser le fluide, à former en outre les contours élégants d'une quille élancée.

Cette charpente, formée de deux ou trois pieux, s'applique tout entier sur l'étrave où elle est chemisée. Sa base, de niveau avec le plan inférieur de la quille, est recouverte par la fausse quille. Il convient que le bas du taillemer puisse être supporté par une arrière sans compromettre la sécurité de l'étrave, sans altérer les qualités de cette pièce essentielle.

Pour mieux fonder les flots, le taillemer aura un tranchant, diminuant d'épaisseur à sa partie inférieure, tout en raccordant son bord avec les côtés de l'étrave.

Le taillemer peut donc avoir une épaisseur moindre que celle de l'étrave. Voici comment on éplante ces deux pièces, comment on donne un sens régular à leurs faces latérales.

Soit (Figure 4) une section horizontale de l'étrave et du taillemer appliqués l'un contre l'autre, bien consolidés, mais ayant encore leurs faces parallèles. L'amincissement doit aller en ligne droite du contour extérieur de la ribbure de l'étrave aux bords antérieurs du taillemer.

On place sur ces pièces renversées à terre quelques repères ou rigoles droites, se confondant dans un même plan et s'inclinant suivant l'ascensionnement voire des deux pièces réunies. Si, au moyen d'un compas, on prend la distance comprise entre le dehors de la ribbure de l'étrave et le dessous du royaume, qu'on le porte en dehors du taillemer, que par tous les points donnés au taillemer on mène des droites prolongées, elles finiront dans leur étendue et le contour arrière du taillemer et la limite du bois à enlever de la ribbure au taillemer pour rendre les surfaces continues et régler le déclivité.

On voit, Figure 7, Planche XXVII, la projection des pièces de l'avant que nous

voulons de décrire. On les a supposées ajustées et assemblées avec la quille et la fausse quille; mais cette opération n'a lieu qu'après y avoir appliquée les épures.

A Taillemer inférieur, ou gorgière et son écart.

B Fausse quille.

C Quille, B Ribbure.

D Courbe de liaison.

E Étrave.

F Contre-Étrave.

La Figure 5 représente le pied de l'étrave d'un petit bâtiment, tel qu'en chassé-marié.

Dans la première partie du Traité nous avons décris avec soin les apôtres, leur épouierge, le dégagement considérable occasionné par les formes anguleuses de la proe. Ces pièces se chevauchent solidement avec l'étrave, assurant que possible par des chevilles qui les traversent de part en part et qu'on rive alternativement de tribord à bâbord. Afin de diminuer leur épouierge, de leur laisser plus de flot dans le sens de la course, on les dévise sur une des faces latérales, sur celle qui devra s'appliquer contre l'étrave. Il suffit de faire à cette partie le retournement d'une section prismatique triangulaire dont le sommet s'arrête à leur contour extérieur, et la base ayant quelques ondulations de large est prise dans l'épaisseur du bois. On conçoit que la pièce ne se dévoient présente aux contours du navire une surface plus large et moins entaillée par l'épouierge, puisque la section angulaire s'allonge d'une quantité précisément égale à la section prismatique faite dans le sens droit.

La Figure 6 représente une section horizontale de l'apôtre. L'angle D A B est égal à l'épouierge porté sur D A, côté droit de la pièce. Après l'enlèvement de la section prismatique D A B, l'angle D A B devient l'angle B A C, qui lui est égal, et la portion B A C remplace la section D A B. A B s'applique alors sur le côté de l'étrave.

Quand les apôtres sont en place, on dégouille à l'hermétique au fond de la ribbure de l'étrave la face qui dessine leurs contours. La ribbure triangulaire disparaît alors et se confond avec les contours des apôtres. On pratique à leur sommet une échancreure pour le passage du bousquet, et leur pied s'arrête au dernier couple de l'avant, dont la direction oblique détermine naturellement l'épouierge de l'apôtre.

On ne saurait apporter trop de soin au travail de ces pièces importantes. C'est sur elles que vont s'arrêter de nombreuses virures de bordages. Elles doivent être de premier choix.